



Les Cullayes - info *juillet 2010*

Lettre d'information périodique de la Municipalité



Restriction de consommation d'eau potable

En raison de l'augmentation importante des achats d'eau provenant du lac de Bret par l'AIEJ (Association intercommunale des eaux du Jorat) et à sa demande, la Municipalité vous invite à économiser ce bien précieux qu'est l'eau potable.

Il ne s'agit pas encore d'une restriction stricte de consommation d'eau, mais bien de vous rendre attentifs à ne pas gaspiller cette précieuse denrée sujette aux fluctuations atmosphériques, par exemple en ne la laissant pas couler inutilement (robinets, WC, etc...), en supprimant l'arrosage automatique, en évitant de changer trop souvent l'eau de votre piscine.

La Municipalité vous remercie par avance de vos efforts consentis dans ce domaine !



Canicule

merci de penser à nos Seniors

L'été est pour la plupart d'entre nous synonyme de vacances, de détente et de bien être. Malheureusement très souvent nos Seniors traversent avec difficulté cette période de grandes chaleurs.

Une petite visite, un coup de fil, des emplettes proposées peuvent apporter réconfort, soutien et sécurité à votre voisine ou à votre voisin.

Merci pour votre solidarité et votre sens civique.



Vignettes vélo

Pour les citoyens qui n'auraient pas encore retiré leur vignette vélo offerte par la Commune, il en reste encore...quelques unes au greffe municipal.



Piscines – autorisation

Avec le retour des beaux jours, les piscines fleurissent dans notre commune pour le plaisir des jeunes et ... des moins jeunes.

Nous vous rappelons que ce type d'installation, enterrée ou hors sol, fixe ou démontable, doit faire l'objet d'une demande préalable auprès de la Municipalité, ceci indépendamment du volume du bassin, que chaque piscine doit impérativement être recensée auprès du greffe municipal et que leur entretien répond à des directives cantonales précises (SESA). Ces directives peuvent être consultées sur le site communal : www.lescullayes.ch.



Vente des anciennes plaques de « lieux-dits »

Plusieurs habitants ont manifesté leur souhait d'acquérir les anciennes plaques indiquant les lieux-dits de notre village. Nous vous rappelons qu'elles ont dû être remplacées suite aux directives fédérales en matière d'harmonisation des registres.

Les anciennes plaques sont donc à votre disposition pour la somme de Fr. 50. – l'unité. Les premiers arrivés seront les premiers servis !



Où commander vos passeports ?

Nous vous rappelons que depuis le 1^{er} mars 2010, seules les cartes d'identité peuvent être commandées au greffe municipal. Les passeports, maintenant biométriques, les passeports provisoires (en cas d'urgence) et les combinés (passeport-carte d'identité à un prix spécial) doivent être commandés sur le site : www.biometrie.vd.ch. Ou pour ceux qui n'ont pas un accès Internet, par téléphone au 0800 01 1291.

La démarche est simple et bien expliquée.

Veillez cependant à vous y prendre suffisamment tôt, le délai pour recevoir votre document est d'environ 3 semaines.



3^{ème} Tour du Pays de Vaud 2010

Cette manifestation sportive aura lieu le mercredi 25 août 2010. Elle traversera essentiellement le territoire communal de Mézières cependant la route du Signal devra être fermée entre 18 heures et 21 heures. Merci de votre compréhension.



Vin - Réserve personnelle de la Commune

Les nouvelles cuvées sont arrivées. Vous aurez tout loisir de les découvrir et de les déguster lors du week-end festif des 31 juillet et 1^{er} août 2010 où nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux.

Un lot de 2 bouteilles sera proposé le dimanche 1^{er} août pour Fr. 25.—.

Et dès le 2 août vous pourrez venir le chercher au greffe municipal, durant les heures d'ouverture. Le prix sera le même que celui de l'année dernière: Fr. 12.--/la bouteille de vin blanc et Fr. 13.--/la bouteille de vin rouge.

Sont également à disposition, au prix de Fr. 36.--, des lots de 6 verres (vin blanc ou vin rouge) gravés aux armoiries de la Commune



Tri des déchets

Pour rappel, les déchets ménagers sont ramassés le mardi matin dès 7 heures selon le tournus habituel. Tous les autres déchets (déchets organiques, verre, papier, ferraille, bois, plastique, alu, etc..) sont à déposer dans les déchetteries respectives.

Aucun déchet ne doit être éliminé dans les toilettes (ou dans d'autres canalisations). Trop souvent malheureusement, notre station d'épuration rencontre des problèmes d'exploitation en raison de la présence de déchets indésirables (huiles de cuisine, graisse, restes de nourriture mais aussi bandes de pansements, Q-tips, préservatifs, bas, serviettes hygiéniques, Pampers, sable provenant des caisses à chat, résidus de chantier, etc... etc...).



Ramasser les crottes, c'est bien, mais...

Nous constatons avec satisfaction que la plupart des propriétaires de chiens utilisent les sachets mis à disposition pour ramasser les crottes de leur compagnon à 4 pattes. Trop souvent, malheureusement les sachets sont délaissés en bordure des chemins, ce qui n'est pas écologique et ce qui génère un travail supplémentaire pour notre service de voirie.

Merci donc de ne pas abandonner ces sachets dans la nature mais de les déposer dans les poubelles destinées à cet usage.



Feu bactérien - lutte préventive

Des foyers ayant été découverts dans des communes voisines, la Municipalité invite les propriétaires, dans le cadre de la lutte préventive contre le feu bactérien, à contrôler leurs vergers (particulièrement les pommiers, poiriers et cognassiers) et leurs massifs et taillis, principalement la plupart des catégories de « Cotonéasters» qui souvent, sont les premiers touchés.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le greffe municipal.



Fête du 1^{er} août et fête des enfants du 31 juillet quelques infos de dernière minute

- ✓ La fête des enfants organisée le 31 août à Servion, à 14 heures 30 au théâtre Barnabé est ouverte à tous... petits et grands, l'entrée est libre. Un duo de clown, du Break dance et du Popping, un petit tour de chant d'une jeune habitante talentueuse de Servion et une démonstration de l'orgue de cinéma seront au programme.
- ✓ N'oubliez pas de venir retirer, au greffe municipal, vos bons pour le repas du samedi soir de manière à bénéficier du prix spécial « réservation ».
- ✓ Le cortège aux lampions qui réunira petits et grands sera formé à 21 heures 30 sur la place des 2 Tilleuls.
- ✓ Le programme complet des festivités a été adressé à tous les habitants. Si vous ne le retrouvez pas, vous pouvez le télécharger sur le site communal : www.lescullayes.ch



Vacances de l'administration communale

Nos bureaux seront fermés du 1^{er} au 15 août 2010

Pour les urgences, une permanence téléphonique sera assurée durant les heures habituelles d'ouverture du greffe.

Bon été et bonnes vacances !

La Municipalité